

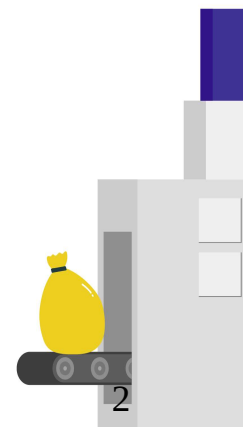
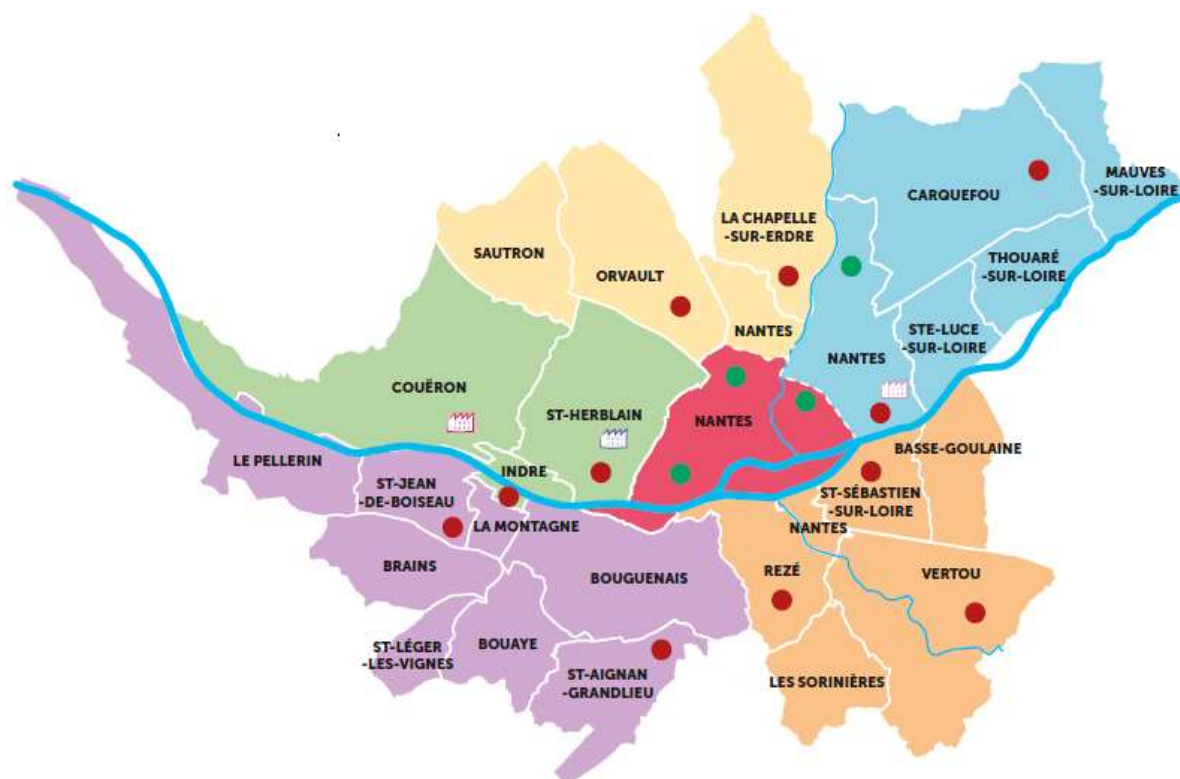
Rapport 2023
du service public
de prévention
et de gestion
des déchets ménagers et
assimilés



Le Service public de prévention et gestion des déchets à Nantes Métropole

Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés des 24 communes de Nantes Métropole

- Déchèterie
- Écopoint
- 🏭 Usine de traitement et de valorisation des déchets ARC-EN-CIEL 2034
- 🏭 Plateforme de déchets verts de Saint-Herblain
- 🏭 Usine de traitement et de valorisation des déchets ALCÉA



Le Service public de prévention et gestion des déchets à Nantes Métropole

Politique publique Déchets, adoptée en 2021 par les élus métropolitains

Nantes Métropole, territoire sobre en ressources et engagé :

- réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés et lutter contre les gaspillages avec l'objectif de - 20 % de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 (hors gravats, en kg/hab/an).

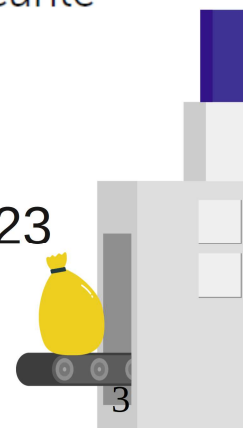
Nantes Métropole, territoire moteur de l'économie circulaire à toutes les échelles :

- améliorer la valorisation matière des déchets à travers le recyclage et la valorisation organique, avec un objectif de 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés (ou DMA) en 2030 (hors gravats et déchets dangereux).

Nantes Métropole, collectivité exemplaire dans la mise en œuvre du service public Déchets :

- proposer un service de qualité en maîtrisant l'impact environnemental des activités et en assurant la sécurité des agents et des usagers, avec une démarche de certification Qualité, Sécurité et Environnement.

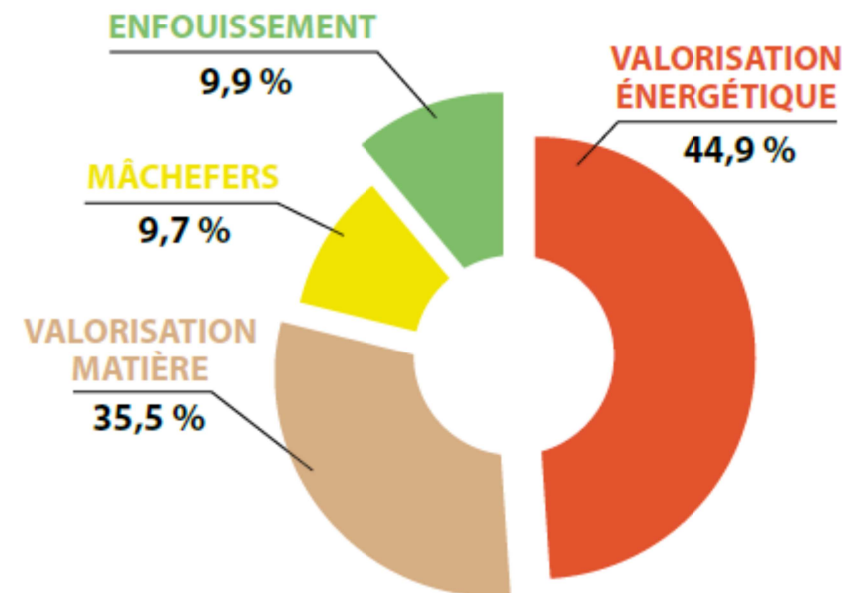
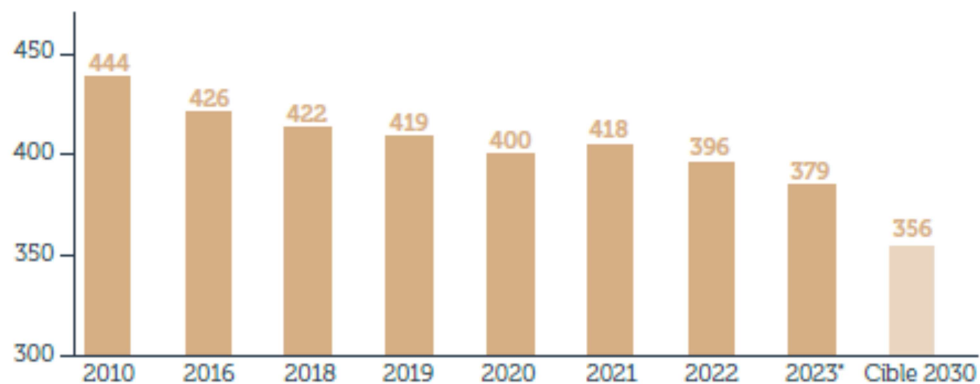
Certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) en Octobre 2023



Une politique publique avec des objectifs ambitieux

D'ici 2030, réduire de 20 % les déchets ménagers et assimilés par rapport à 2020 (en kg/hab/an, hors gravats)

Atteindre 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (hors gravats et déchets dangereux)

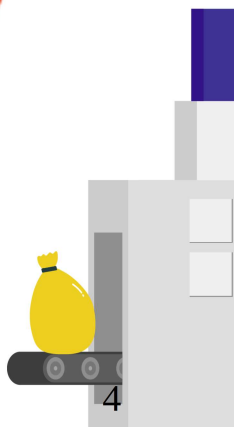


En 2023, -14,7 % de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010

Taux de valorisation en 2023



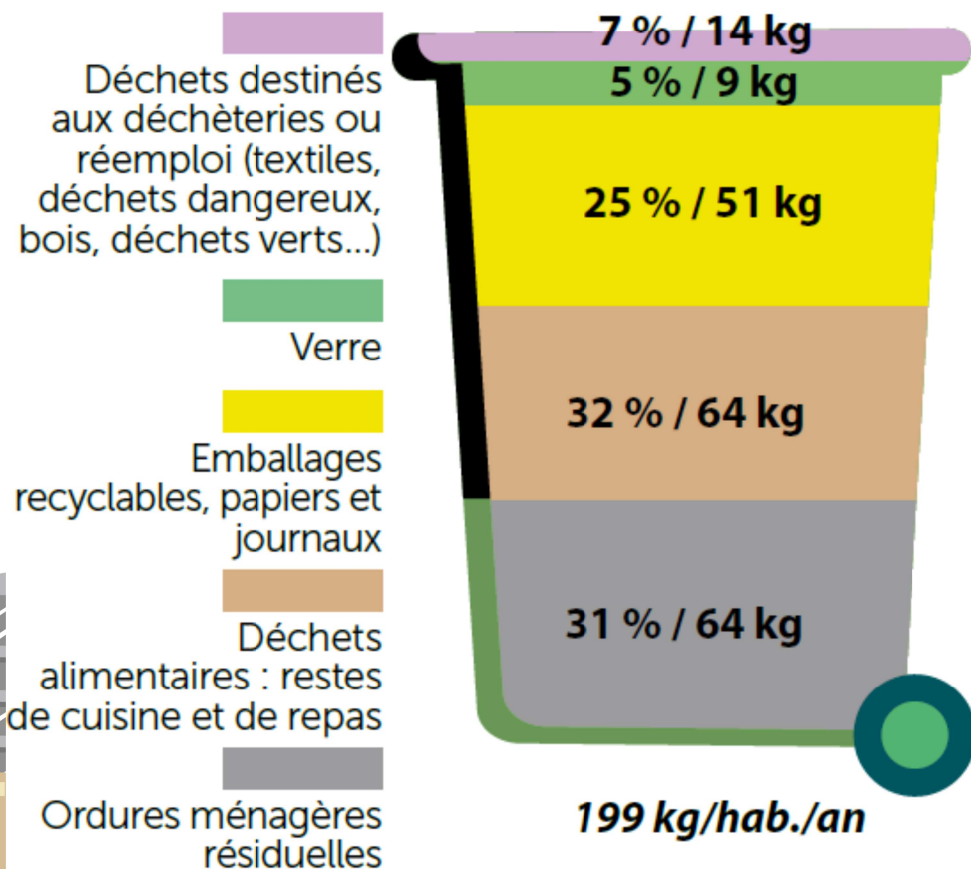
* contexte grèves réforme des retraites



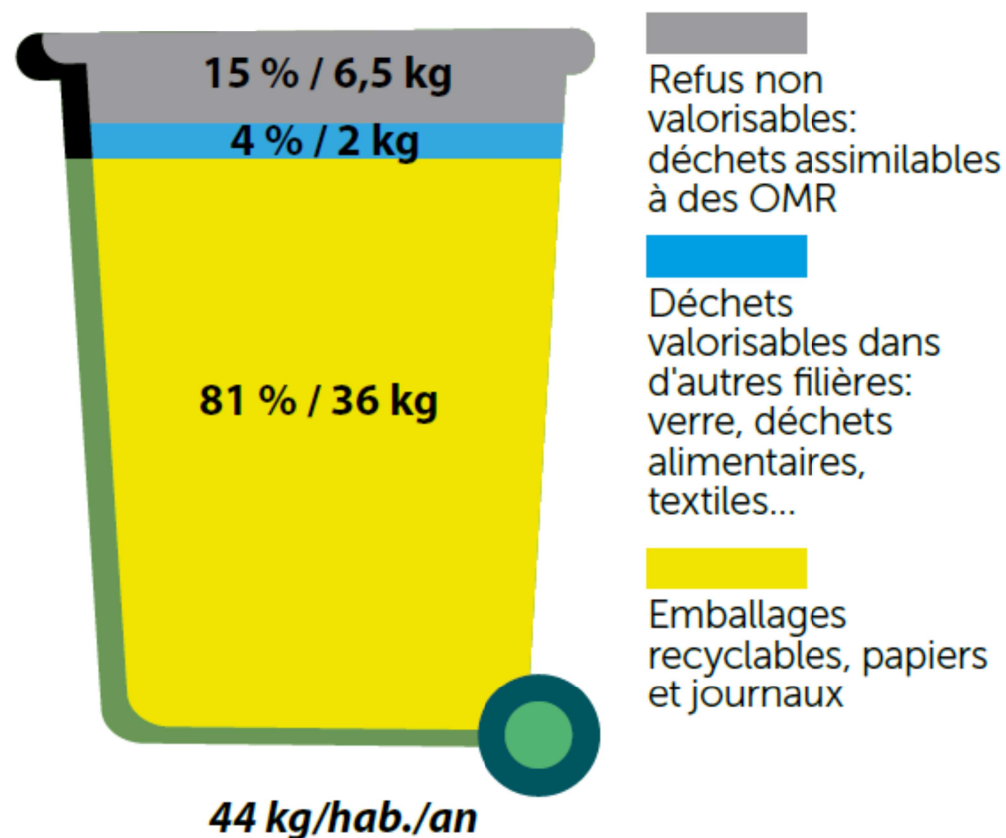
Des marges de manœuvre dans les ordures ménagères résiduelles

Portrait de nos poubelles (caractérisation en 2021)

Poubelle ordures ménagères



Poubelle collecte sélective



Les chiffres clés

290 730 tonnes
de déchets ménagers
et assimilés collectés

**COLLECTE
OMR**



87 594 T

**COLLECTE
TRI'SAC**



**40 179 T de TS
(OM + CS)**

**COLLECTE
SÉLECTIVE
PAP[®]**
(Bacs et sacs
jaunes translucides)



23 094 T

VERRE
PAV[®] + Professionels



18 271 T

DÉCHETS VERTS



32 217 T

GRAVATS



30 691 T

TOUT VENANT



21 944 T

BOIS



8 491 T

176 744 tonnes
collectées en porte à porte
et apport volontaire

113 986 tonnes
collectées en déchèteries



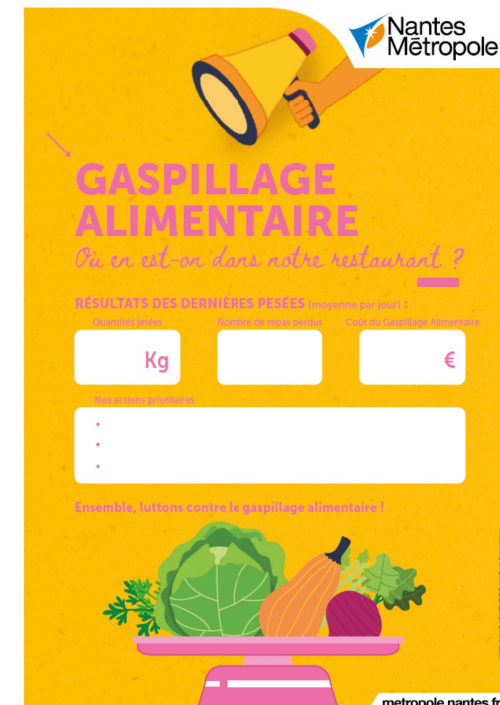
Les déchets alimentaires

Levier majeur de réduction des ordures ménagères incinérées.

PRÉVENTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le plan de réduction du gaspillage alimentaire validé en 2019 se poursuit en 2023 :

- l'accompagnement des communes dans leurs actions de réduction du gaspillage alimentaire
 - 17 villes sont accompagnées depuis 2021 :
 - 77 restaurants élémentaires,
 - 47 restaurants maternels
 - et 1 restaurant d'EHPAD.
- l'organisation le 29 septembre 2023 d'un temps fort annuel au MIN pour la journée internationale de lutte contre le gaspillage alimentaire,
- la mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation
- Le village de La grande table de l'agglomération a sensibilisé près de 430 personnes en 2023



Les déchets alimentaires

Levier majeur de réduction des ordures ménagères incinérées.

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE

Aide au compostage et lombricompostage individuel :

- Plus de 23 000 foyers équipés avec les aides financières de la Métropole depuis 2010. En 2023, 1 182 nouveaux foyers ont bénéficié du dispositif
- 52 collectifs d'habitants ont bénéficié de l'aide financière à l'achat d'un broyeur à végétaux.



Accompagnement des projets citoyens de compostage collectif :

- 345 équipements sont installés sur des espaces privés ou publics accessibles à près de 10 200 foyers, dont 8 installés sur des espaces collectifs intitulés "Place de village" comprenant jardin partagé, espace de repos et boîte à don / livres ;
- 25 composteurs pédagogiques sont installés dans les écoles.

Des ateliers d'initiation & de formation & de sensibilisation à la pratique du compostage avec en 2023 :



- 450 personnes sensibilisés lors de la tenue de 25 stands d'information sur l'année (événements, Semaine Européenne de Réduction des Déchets de novembre, Tous au Compost en avril) ;
- 61 personnes se sont formées « Guide Composteurs », 111 « Référent de Site » et 54 à la technique du compostage individuel ;
- 13 opérations de sensibilisation au broyage de végétaux ont été menées auprès des habitants.

Les déchets alimentaires

Levier majeur de réduction des ordures ménagères incinérées.



ÉVOLUTION DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En 2023, début du déploiement de la collecte séparée des déchets alimentaires sur les quartiers nantais (hors centre-ville) ;

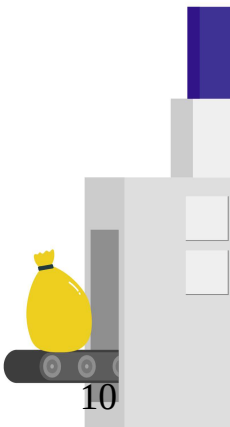
- 115 000 habitants concernés à fin 2023
- près de 23 000 seaux à compost pour le tri des déchets au quotidien, distribués dans le cadre d'une campagne d'information en porte à porte ou retirés par les habitants auprès des points relais ;
- plus de 900 points de collecte en apport volontaire ont été installés, libre d'accès 24h/24 et 7j/7 ;
- 316 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées en 2023 à Nantes
- les déchets alimentaires collectés chaque semaine sont acheminés sur la plateforme Fertiloire à Vallet pour être valorisés en compostage auprès d'agriculteurs locaux.
- L'évolution du tri des déchets alimentaires sur les autres communes fait l'objet depuis 2022 d'une étude avec l'Auran (agence d'urbanisme de la région nantaise) afin de définir les solutions les plus adaptées à chaque territoire.

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2021-2026

Adopté en décembre 2021

8 grands axes :

1. Sensibiliser à la prévention des déchets ;
2. Réduire le gaspillage alimentaire ;
3. Valoriser au plus près les déchets alimentaires et de jardin ;
4. Promouvoir une consommation sobre ;
5. Allonger la durée de vie des objets et leur réemploi ;
6. Devenir des collectivités exemplaires ;
7. Encourager les professionnels et organisateurs d'évènements ;
8. Étudier des financements incitatifs.



SENSIBILISATION DES PUBLICS – TEMPS FORTS 2023

**Défi
citoyen
zéro
déchet :**
70 foyers

- 35 %
de déchets produits
en 3 mois
pour les familles
du défi citoyen
zéro déchet

**La semaine
européenne
de réduction des
déchets**

Informations, animations
et ateliers zéro déchet
1600 personnes sur les 6
étapes du Village

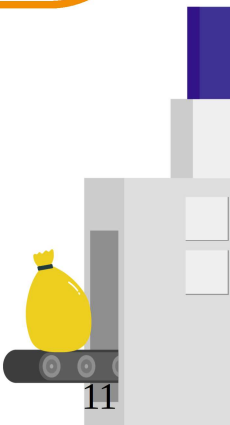
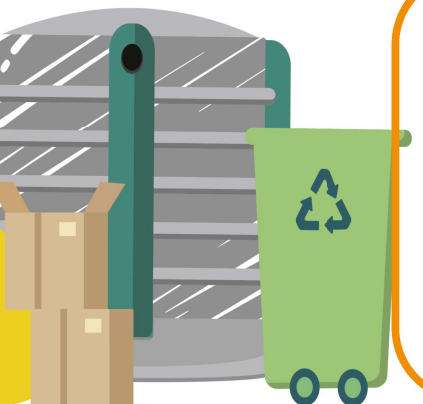
**Des interventions
de l'équipe
d'ambassadeurs
zéro déchet :**
123 animations, 4050
habitants rencontrés

2620 élèves

Information en porte à porte

Règles de la gestion des déchets, consignes de
tri, collecte des déchets alimentaires,
compostage collectif, problème d'encombrants,...

29 088 habitants rencontrés en 2023



Prévention des déchets

Le réemploi des objets

- Le réemploi : poursuite des actions pour le développement du réemploi des objets dans les quartiers et en déchèteries

10 projets

menés par le secteur associatif, ressourceries de quartier ont été subventionnés par la Direction des déchets.

Un travail partenarial mené avec **le Relais** dans le cadre du renouvellement de la convention pour redynamiser le maillage et la collecte du textile sur la Métropole.



La mobilisation des bailleurs

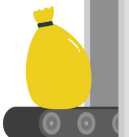
sociaux, qui mettent à disposition des locaux pour le pré-tri, la collecte d'objets et encombrants, la mise en place de partenariats, l'implication d'habitants-ambassadeurs.

142 tonnes

d'objets et meubles provenant des déchèteries et écopoints réutilisés, redonnés ou revendus par les associations.

1 459 tonnes

de textile collectées par la structure d'insertion Le Relais Atlantique et les acteurs du réemploi



Collecte des déchets

Les opérateurs publics de collecte

1

JANVRAIE

12 Boulevard du général Pierre Koenig -
Nantes

Collecte OMR + déchets

recyclables : Nantes Ouest + Nantes Nord

Activités spécifiques : collecte des points
d'apport volontaire déchets recyclables
et verre + entretien et maintenance de
l'ensemble des points d'apport volontaire

2

GRANDE BRETAGNE

38/40 rue de Grande-Bretagne -
Carquefou

70 rue du Perray - Nantes

Collecte OMR + déchets

recyclables : Nantes Nord + Nantes Est

Activités spécifiques : collecte dépôts
sauvages + encombrants, gestion des bacs
roulants + conteneurs pour les fêtes et
manifestations

4

RÉGIE DU SUD OUEST

3 boulevard Nelson-Mandela -
Bouguenais

Collecte OMR + déchets

recyclables : Saint-Jean-de-Boiseau

+ Le Pellerin + La Montagne

Activités spécifiques : gestion des bacs

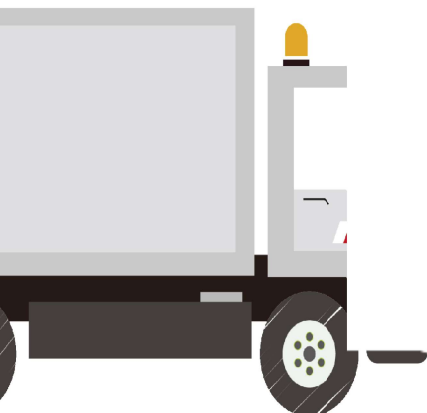
3

ÉTIER

255 rue de l'Étier - Nantes

Collecte OMR + déchets recyclables :
Nantes Centre + Nantes Sud

Activités spécifiques : collecte des points
d'apport volontaire Tri'Sac + maintenance
véhicule + collectes spécifiques
centre-ville



Collecte des déchets

Les opérateurs privés de collecte

DERICHEBOURG (1^{er} trimestre 2022)

Collecte OM + déchets recyclables

sur Couëron, Indre, Saint Herblain

URBASER ENVIRONNEMENT

Collecte OM + déchets recyclables sur Sautron, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Thouaré sur Loire, Mauves sur Loire, Saint Luce sur Loire, Carquefou

VEOLIA (1^{er} trimestre 2023)

Collecte OM + déchets recyclables sur Basse-Goulaine, Saint Sébastien sur Loire, Vertou, Rezé, Les Sorinières, Bouguenais, Saint Aignan de Grand-Lieu, Bouaye, Brains, Saint Léger les Vignes

Collecte encombrants

Sur l'ensemble des communes de le métropole hors Nantes

SUEZ RV OUEST

Collecte verre sur l'ensemble des communes de la Métropole, hors Nantes



La précollecte

Collecte en porte à porte

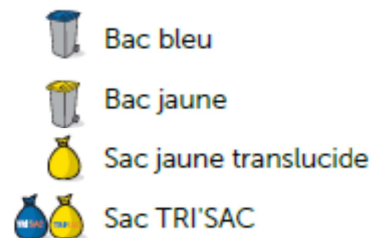
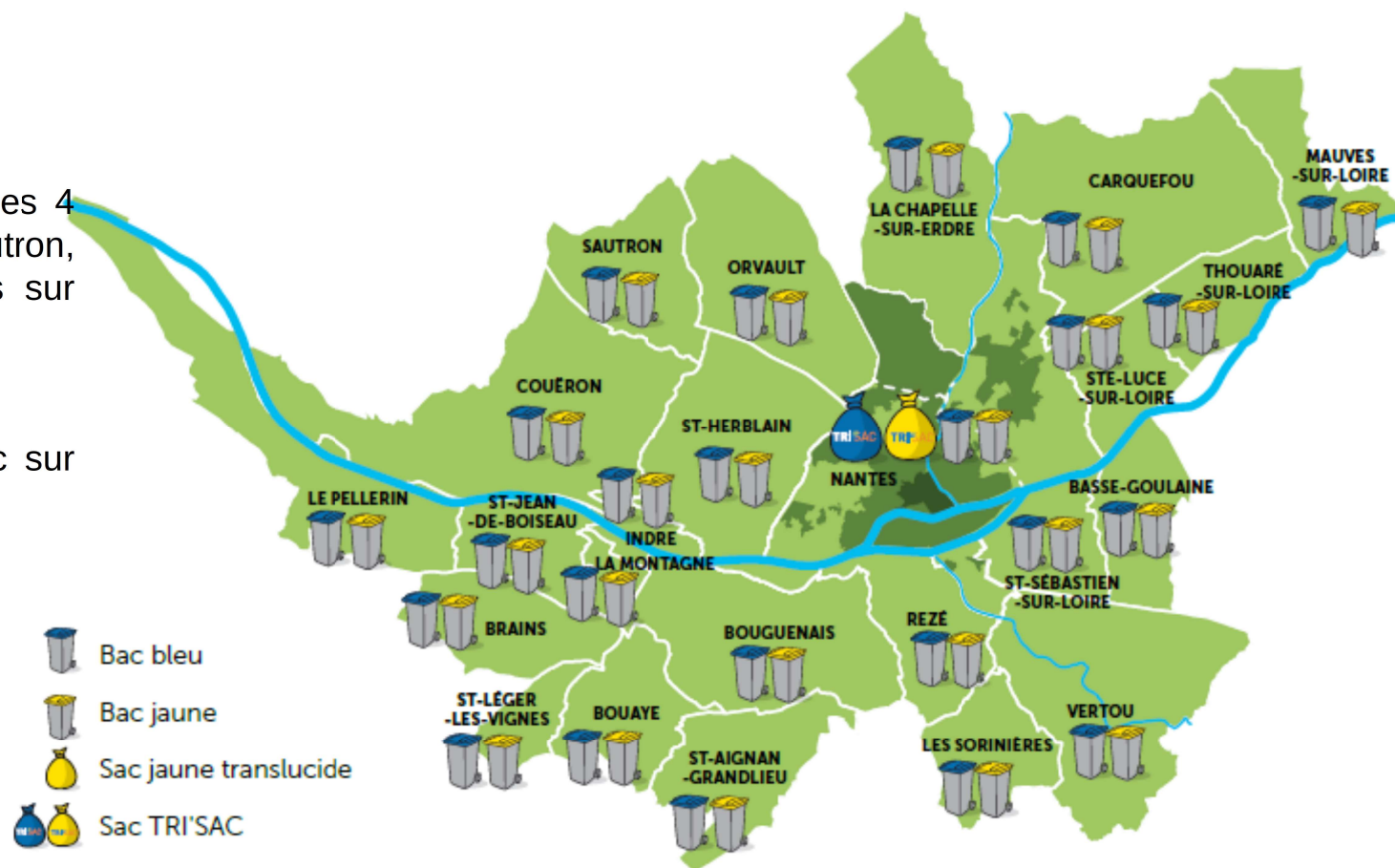
En **2023**, poursuite de l'équipement en bacs jaunes des 5 communes du Sud Loire (Basse Goulaine, Bouguenais, Les Sorinières, Saint-Sébastien sur Loire et Vertou).

Fin 2023, début de l'équipement des 4 communes Nord Loire (Orvault, Sautron, La Chapelle sur Erdre et Mauves sur Loire) en vue d'un changement de collecte début 2024.

Début de la fin du dispositif tri'sac sur Nantes

Fréquences de collecte en porte à porte

- 1 fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 3 fois par semaine

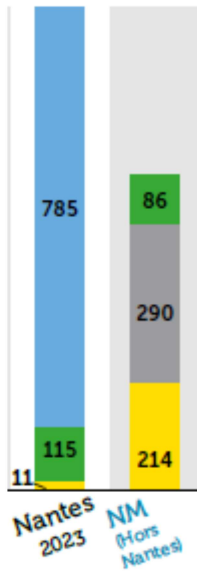


La précollecte

Collecte en point d'apport volontaire

1 501

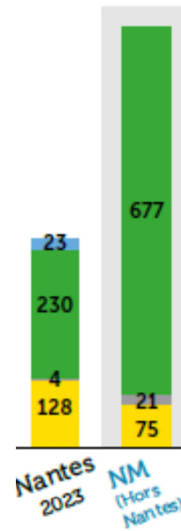
conteneurs
enterrés



1 158

conteneurs
aériens

Verre
Déchets recyclables
Tri'Sac
Ordures ménagères



125

Bornes de collecte du textile



La précollecte

La collecte des encombrants

Collecte des encombrants

Suppression en cours des points de présentation des encombrants sur l'espace public dans les quartiers prioritaires

Ouverture à la collecte des encombrants sur RDV dans ces quartiers

Communication nécessaire afin de rappeler les bonnes pratiques à suivre :

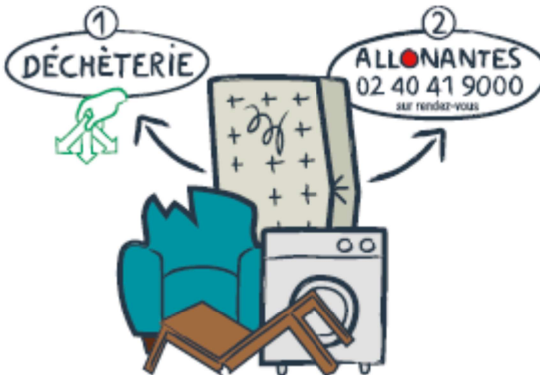
- Privilégier le 1 pour 1, puis
- penser au réemploi ou bien aller dans la déchèterie la plus proche de chez soi
- et enfin, si nécessaire prendre un RDV pour la collecte de ces encombrants



Du nouveau
**POUR LA COLLECTE
DE VOS ENCOMBRANTS**

① DÉCHÈTERIE

② ALLONANTES
02 40 41 9000
sur rendez-vous



LES POINTS ENCOMBRANTS SONT SUPPRIMÉS DANS VOTRE QUARTIER POUR :

- ✓ Améliorer la propreté
- ✓ Améliorer le recyclage des encombrants

**LA PROPRETÉ
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS !**

Tout dépôt sauvage sur l'espace public pourra faire l'objet d'une verbalisation de 135 euros.

metropole.nantes.fr

11

déchèteries

4

écopoints
pour un
tonnage
accueilli
de

113 986

tonnes

2 019 586

Nombre de passages sur
l'ensemble des déchèteries
pour 2023



ACTIONS 2023

Lancement d'une étude préalable au renouvellement des contrats d'exploitation ;

- Mise en place d'une benne éco mobilier à Carquefou afin de détourner ce flux du tout-venant & mise en place de deux compacteurs tout venant afin d'améliorer le taux de remplissage et de sécuriser le flux de tout phénomène de récupération. ;

Déploiement d'une démarche dématérialisée pour les demandes d'accès en déchèterie des véhicules de plus de 2 m de hauteur;

- Mise en place du plan boost DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) = second passage du prestataire de collecte en fin de journée pour éviter la récupération après la fermeture des déchèteries
- Ajout de 2 bornes textiles et réhabilitation des vestiaires à la déchèterie de Nantes ;



Présentation

ORGANISATION DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :

Les ordures ménagères, la collecte sélective et le tout-venant issus des déchèteries sont traités dans le cadre de contrats de délégation de service public (DSP) :

ARC-EN-CIEL 2034 (VÉOLIA) et ALCÉA (Séché Environnement)

Les déchets verts issus des déchèteries sont traités via deux marchés publics :

Grandjouan Saco (exploitation de la plate-forme de traitement des déchets verts de Nantes Métropole située à Saint- Herblain) et Suez organique

Les autres déchets collectés en déchèteries sont traités via les filières REP quand elles existent, ou dans le cadre de marchés publics pour les autres :

Bois, plaque de plâtre, papier, carton, gravats, ferrailles, polystyrène, batteries et petites bouteilles de gaz,

Filières REP : déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets dangereux (DDS), ampoules et néons et meubles.

L'amiante liée est apportée directement par les usagers sur les sites suivants : Ecoterre Charier CM (Le Cellier) et Séché Environnement (Vallet).



ALCEA

– Unité de Valorisation Énergétique :

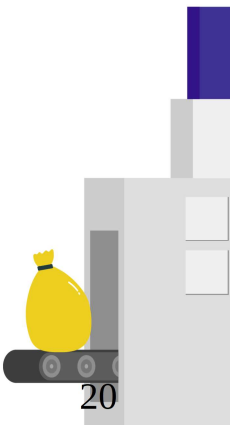
- Tonnage 2023 : 141 106T dont 107 925 T proviennent de NM
- Valorisation énergétique :
 - Vente de chaleur au Réseau de chaleur
 - Production et vente d'électricité



71 %
d'énergie
produite
valorisée
à ALCÉA
en 2023

Grâce aux déchets
163 350
MWh
de chaleur vendus au
réseau de chaleur urbain

4 906
MWh
d'électricité produits,
dont
912 MWh
vendus



Le traitement et la valorisation

ARC EN CIEL 2034

UVE (Unité de Valorisation Énergétique) :
Tonnages entrants : 166 145 T en 2023 dont 77 056 T pour Nantes Métropole

ATCS
Tonnage entrant: 26 715 T pour Nantes Métropole

ATV (Atelier Tout Venant) :
Tonnage entrant: 22 312 T pour Nantes Métropole



Performances UVE

Grâce aux déchets

60 521
MWh

de chaleur vendus au réseau de chaleur urbain

33 860
MWh

d'électricité produits dont 18 041 MWh auto-consommés et 15 754 MWh vendus

91 %
d'énergie produite valorisée à ARC EN CIEL 2034 en 2023

Performances ATCS

TAUX DE REFUS

6 220 tonnes
de refus produits pour Nantes métropole

26 715 tonnes
de collecte sélective entrante
soit un taux de refus de

23,28 %



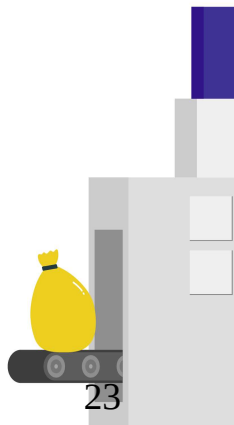
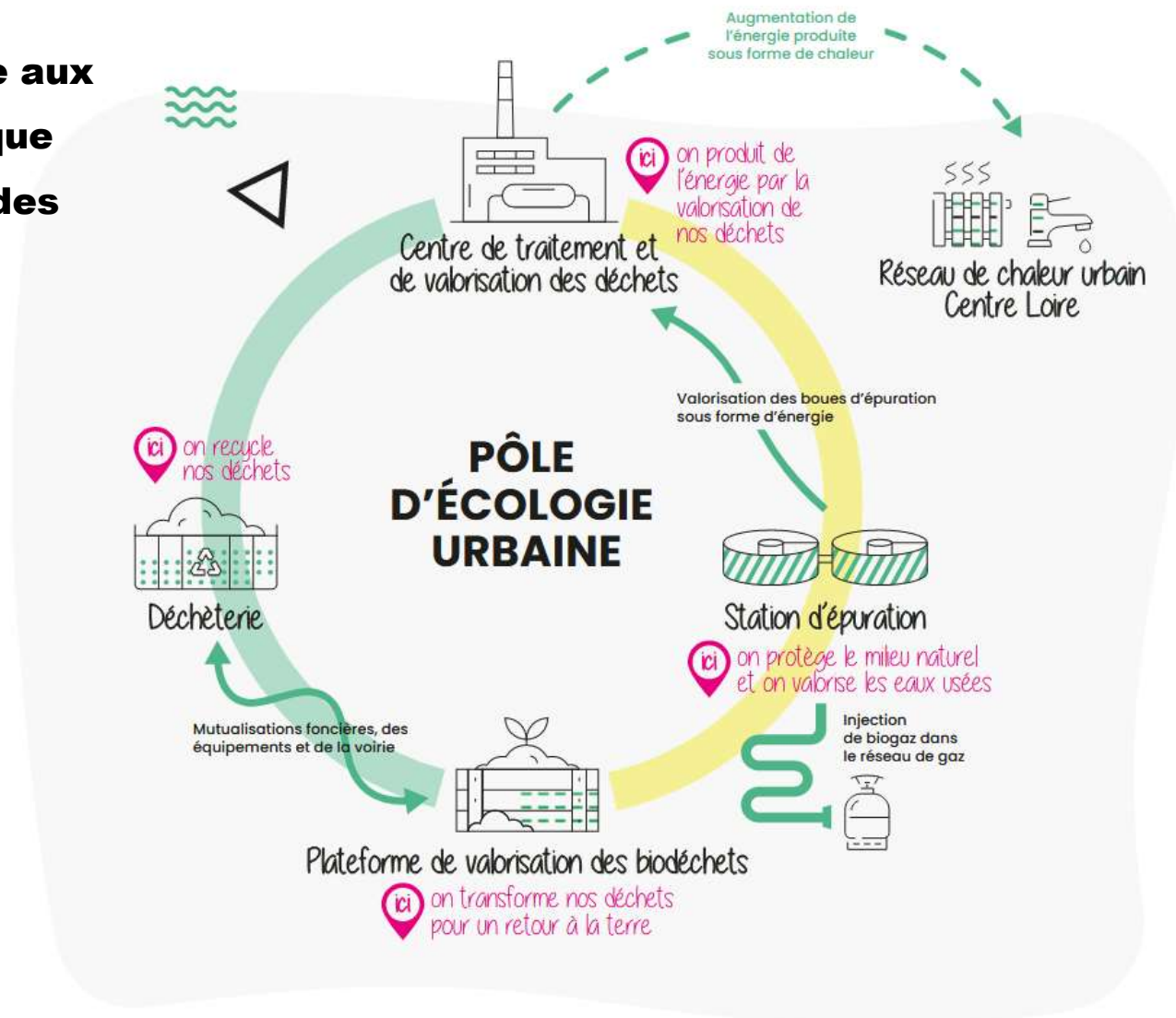
Le traitement et la valorisation

Cartographie des repreneurs des matières issues du tri

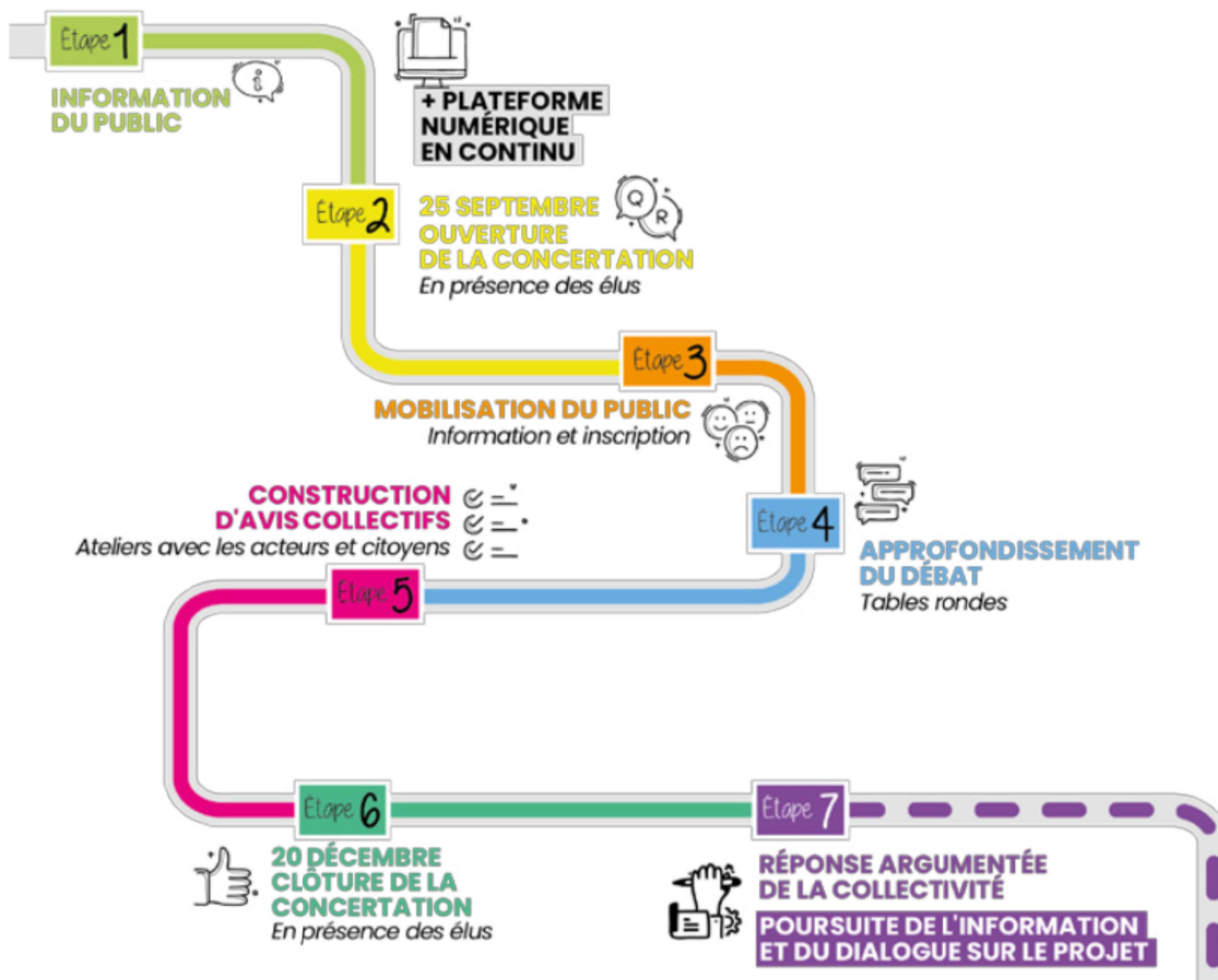


LE PÔLE D'ÉCOLOGIE URBAINE :

4 équipements pour répondre aux enjeux de transition écologique et de transformation des modes de vie



LE PÔLE D'ÉCOLOGIE URBAINE ; la démarche de concertation



La participation

1290

Personnes rencontrées par l'équipe projet ou les élus

Dont 62

Visiteurs sur sites (CTVD et station d'épuration de Tougas)

Contributeurs et contributrices (contributions numériques et présents aux ateliers)

84

Les indicateurs financiers

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) ET LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS)

TEOM en 2023 :

78 169 441 € (+ 6,73 %)

RS en 2022 :

2 925 601 € (+ 12,5 %)

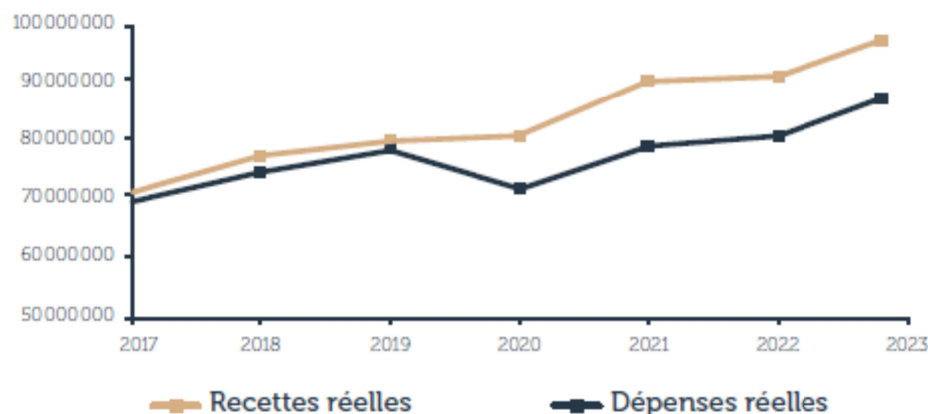
En 2023, le Conseil Métropolitain a voté un taux de 7,95 %, identique à 2022, pour les 24 communes de la Métropole. Le produit de la TEOM progresse avec la revalorisation des bases (taux d'inflation et nombre de logements assujettis à la taxe foncière).



Les indicateurs financiers

Fonctionnement / résultat comptable

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN€)



BUDGET DE FONCTIONNEMENT TTC EN 2023

87,07 millions d'euros
de dépenses
+ 7,9 % par rapport à 2022

96,04 millions d'euros
de recettes
+ 6 % par rapport à 2022

BUDGET D'INVESTISSEMENT TTC EN 2023

9,8 millions d'euros
de dépenses dont :

Entretien et amélioration du patrimoine :

1,19 millions d'euros

Renouvellement des véhicules de
collecte : 3,2 millions d'euros

Mobilier de collecte (bacs, colonnes
aériennes et enterrées, abri-bacs biodéchets) :

3,37 millions d'euros

Prévention – compostage individuel et
collectif : 0,47 million d'euros

Matériels, mobilier, informatique :

0,13 million d'euros

Remboursement de capital emprunté :

1,33 million d'euros

4,81 millions d'euros
de recettes dont :

1,784 million d'euros de FCTVA

3,029 millions d'euros de reprise d'excédent



Les indicateurs financiers

COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT	FLUX DE DÉCHETS					
	OMR	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Autres	Total tous flux
2021	38	1,6	20	19	17	96
2022	42	1	19	20	17	98
2023	45	1,6	21	21	19	108
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN	59,5	2	11,5	23		104
Écart 2023-2022	8 %	58 %	14 %	7 %		10 %

COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE	FLUX DE DÉCHETS				
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Total tous flux
2021	198	50	487	142	218
2022	228	30	454	166	236
2023	260	55	515	177	268
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN	238	67	252	152	
Écart 2023-2022	14 %	81 %	13 %	7 %	14 %

Coûts à la hausse :

- inflation des prix
- évolution de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)
- sur-coûts liés au mouvement social du printemps 2023
- poursuite du développement de nouvelles prestations de collecte et de tri
- impact des coûts fixes (lié à la baisse des tonnages, augmente le coût à la tonne)



